

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Gabon-Bad : 90 milliards de francs pour les infrastructures

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

**L**E ministre de l'Économie et des Finances a procédé, le 17 mars, à la signature avec Robert Masumbuko, représentant-résident de la Banque africaine de développement (Bad) d'un accord de prêt de 137 millions d'euros (90 milliards de francs) pour le financement de la première phase du Projet d'appui au secteur des infrastructures du Gabon (PASIG-I). La mise en œuvre du projet est envisagée en deux phases.

Une phase I consistant, principalement, en la construction et au bitumage de la section de route Ndendé-Doussala (49 km) et du pont frontalier sur la rivière Ngongo. Mais aussi en la construction et au bitumage d'une vingtaine de kilomètres de voiries à Libreville, y compris les aménagements connexes (assainissement, éclairage public, embellissement). Cette première phase comprend, aussi, la réalisation d'études sectorielles et techniques détaillées à même d'alimenter une réserve substantielle de projets structurants dans le sous-secteur routier.

La phase 2 va consister en la réalisation de projets prioritaires censés découler des études routières à conduire en phase I, avec un accent particulier sur l'aménagement de voiries urbaines dans les principales villes du pays (Libreville, Franceville, Port-Gentil, Oyem).

Ce projet qui porte sur la phase I comprend, outre les travaux routiers correspondants décrits ci-dessus, des aménagements et mesures connexes ainsi que des activités liées à la facilitation du transport. Il sera exécuté sur une période de quatre ans, soit de janvier 2020 à décembre 2023. " Ce projet permettra de réduire les distances de transport en relevant l'indice d'accessibilité aux services de base des populations vivant dans la ZIP. Le projet, en assurant la continuité du trafic



Photo: CM  
**Le projet sera exécuté sur une période de quatre ans.**

vers le Congo voisin, à partir de Doussala à la frontière entre les deux pays, contribuera au renforcement de l'intégration régionale en Afrique centrale, ainsi qu'au désenclavement des centres de production agricoles

et des villages isolés de la zone. Ce projet vise donc l'amélioration du niveau de service sur la partie gabonaise du corridor entre Libreville et la frontière avec le Congo, ainsi que des conditions de vie des popula-

tions riveraines", a souligné le ministre Jean-Marie Ogandaga. Pour les experts de la Bad, le projet contribuera, également, au relèvement du taux d'équipement en voiries urbaines revêtues, à l'amélioration de

la mobilité urbaine à Libreville et, par un effet de levier, à l'amélioration substantielle des revenus de la population urbaine de la ville-capitale, par la création induite de nouvelles opportunités économiques.

## Un nouveau fonds pour l'entretien routier

MSM  
Libreville/Gabon

**A**PRÈS les résultats très mitigés des différents Fonds d'entretien routier (FER 1, 2...), le gouvernement vient de trouver une réponse appropriée aux nombreux retards et abandons dans l'exécution de plusieurs chantiers routiers.

En effet, le projet de loi portant création du Fonds autonome national d'entretien routier (Faner) a été adopté, lors du Conseil des ministres du 16 mars dernier. Ce texte vise la mise en place d'un mé-

canisme de financement sûr, fiable et pérenne, garantissant une disponibilité immédiate des ressources et un paiement rapide et régulier des entreprises engagées dans l'entretien routier.

À ce titre, le Faner est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de l'autonomie administrative et financière. Il aura pour mission d'administrer les ressources et d'exécuter les dépenses relatives à l'entretien du patrimoine routier national.

Il comprendra un conseil d'administration et une direction générale.



Photo: Maixent Ntoutoume/L'Union

**Une vue de la route de Dragages à Nzeng-Ayong.**